



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4230 - MERCREDI 13 AVRIL 2022

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Des années académiques perturbées

Prises en tenaille entre la crise de la covid-19 et les mouvements de grève au sein des établissements du secteur de l'enseignement supérieur et universitaire, les années académiques 2020-2021 et 2021-2022 connaissent une totale perturbation.

Certains établissements de l'enseignement supérieur et universitaire s'attellent à publier les résultats de la deuxième session des examens de l'année 2020-2021 pendant que d'autres abordent déjà le dernier virage de l'année 2021-2022. Le calendrier académique aura donc subi des modifications profondes sans aucune harmonisation préalable au niveau du ministère de tutelle.



L'entrée de l'Université de Kinshasa

Page 3

INFRASTRUCTURES

Dix-huit mois pour donner à Kinshasa son nouveau marché central



Les alentours du grand marché de Kinshasa

Page 3

Les travaux de construction de « Zando », le nouveau marché central de la ville capitale, se poursuivent normalement. Après l'érection de la palissade, il s'en est suivi l'évacuation de tous les débris de bétons du site.

L'administrateur du marché central de Kinshasa fait savoir qu'à ce jour, l'Office de route est à pied d'œuvre pour l'étude du sol et sa mission pourra prendre fin dans une semaine. La durée des travaux est de dix-huit mois. A noter que le nouveau marché en construction va s'étaler sur une superficie de 80 000 m2.

LEVEL UP BY MAKUTANO

La troisième édition se tiendra à Bruxelles

L'édition de Bruxelles de « Level up by Makutano », prévue le 21 mai à Bruxelles, sera placée sur le thème « Comment préparer et réussir son retour ou son investissement en RDC? ». Question à laquelle devraient répondre deux cents entrepreneurs de la diaspora congolaise installés en Europe. Les objectifs sont, entre autres, identifier et réunir les actuels et futurs entrepreneurs et investisseurs intéressés par la République démocratique du Congo et élargir le réseau de la diaspora afin de conforter l'installation et le développement de leurs entreprises au pays. Page 2



L'affiche de l'évenement.

CINÉMA

La pétition contre la tentative d'interdiction de « L'empire du silence » approche les mille cinq cent signatures

L'appel exprès à la solidarité pour une large diffusion de la réalisation du cinéaste belge. Thierry Michel, porte ses fruits. Le week-end dernier, Alphonse Maindo demandait aux sociétés civiles congolaises et internationales de signer la lettre ouverte expliquant la démarche menée en faveur de « L'empire du silence », la

dernière réalisation du cinéaste belge. Pour rappel, ce film fait l'objet d'une citation pénale à comparaître le 10 mai prochain devant le Tribunal de Kinshasa, soi-disant pour « contrefaçon » ou « plagiat » et pour « vol et viol » de l'imaginaire des cinéastes congolais.

COOPÉRATION

Le ministre kényan de la Santé échange avec son homologue congolais sur la covid-19

En séjour au Kenya, le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda a été reçu par son homologue kényan, Mutahi Kagwe, avec qui il a pendant près d'une demi-heure discuté sur les avancées significatives de la pandémie de coronavirus en Afrique, surtout dans leurs pays respectifs.

Le Kenya figure parmi les pays africains qui ont su maîtriser la covid-19. avec un taux de vaccination de 13%. Comme lecon apprise de cette pandémie, le pays a investi dans le développement des usines de production des vaccins, a annoncé le ministre kényan à son homologue congolais.

Pour sa part, Jean-Jacques Mbungani Mbanda a fait aussi savoir à son interlocuteur que le coronavirus a aussi été maîtrisé en République démocratique du Congo (RDC). Pour l'heure, le gouvernement est en train de poursuivre avec les efforts de vaccination, afin d'accélérer la campagne pour prémunir davantage la population. La pandémie a fait un peu moins de dégâts en RDC par rapport à d'autres pays africains et du monde. Mais au-delà de la covid-19, le ministre congolais de la Santé a indiqué que l'on ne doit pas oublier les autres épidémies et endémies en Afrique. Et c'est la raison de sa mission à Nairobi.

où il y séjourne dans le cadre de la réunion de consultation et mobilisation sur le VIH/ sida. Ainsi, il a félicité le président kényan, Ururu Kenyatta, pour la contribution de six millions de dollars débloqués par son pays en faveur de la lutte contre cette maladie.

Par ailleurs, le Dr Jean-Jacques MBungani a invité son homologue à poursuivre avec le plaidoyer aux niveaux international, régional, national, provincial et local, pour obtenir un engagement des dirigeants dans l'objectif de l'éradication de cette endémie à l'horizon 2030. D'où nécessité d'unir les efforts au niveau africain afin d'atteindre cet objectif. Dans cette perspective, les deux ministres sont convenus de mettre en place leurs équipes techniques pour participer au processus d'élaboration d'éléments de langage, en vue d'avoir une position commune africaine en matière de santé sur le plan international

 $Blandine\,Lusimana$

LEVEL UP BY MAKUTANO

La troisième édition se tiendra à Bruxelles

L'événement d'affaires, prévu pour le 21 mai dans la capitale belge, est une invitation au retour lancée aux entrepreneurs de la diaspora congolaise en Europe, indiquent les organisateurs.



Une affiche de l'événement

commerciales et la fiscalité de la RDC ainsi qu'élargir le réseau de la diaspora afin de conforter l'installation et le développement de leurs entreprises en RDC, en rencontrant les institutionnels et les CEO locaux.

Parmi les activités prévues lors de l'événement figurent notamment des coins ateliers axés sur les assurances et la santé, les investissements, les technologies,

l'agrobusiness et la mode. « Level up est une journée "Business booster" destinée à amorcer un cercle vertueux liant les décideurs d'aujourd'hui et de demain, d'ici et d'ailleurs, bref, tous ceux et toutes celles qui croient dans l'avenir de la RDC et du continent », explique la fondatrice du réseau Makutano, Nicole Sulu.

Opter pour un autre futur.

faire le choix de se donner une expérience de vie nouvelle, dans un pays en pleine mutation, mais aussi co-construire un meilleur avenir pour la RDC en lui apportant un peu de « jus de cerveau » et d'expérience innovante seront au coeur de cette journée de matchmaking, expliquent organisateurs. deux premières éditions de Level up by Makutano, axées sur l'entrepreneuriat des femmes, ont eu lieu à Kinshasa les 22 et 23 octobre 2021 et à Dallas, aux Etats-Unis, le 13 novembre 2021.

Le réseau d'affaires Makutano a été créé, il y a sept ans, par Nicole Sulu, pour faire se rencontrer les décideurs des secteurs public et privé, parler business en confiance et ainsi, accélérer le développement du pays. « Dans ce cadre, être proactif, mutualiser les expériences, construire des partenariats techniques et financiers n'a jamais été aussi possible qu'aujourd'hui. Je suis également convaincue que créer de la richesse passe par le développement des PME-PMI congolaises, par le soutien aux jeunes entrepreneurs en général et aux femmes en particulier, et par le retour des forces vives de la diaspora », a dit l'entrepreneure.

Patrick Ndungidi

« Level up by Makutano » sera placée sur le thème « Comment préparer et réussir son retour ou son investissement en RDC?» Question à laquelle devraient répondre deux cents participants, entrepreneurs et investisseurs actuels et futurs de tous secteurs d'activités provenant de Belgique, France, Angleterre, Luxembourg et de toute la zone Union européenne». Les objectifs sont d'identifier et réunir à Bruxelles les actuels et futurs entrepreneurs et investisseurs intéressés par la République démocratique du Congo (RDC); partager les meilleures pratiques et les informations utiles pour réussir un retour ou investissement en RDC; décrypter les arcanes administratives, financières,

L'édition de Bruxelles de

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publi-

cation de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul **Pigasse** Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société: Rominique Nerplat Makava (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique: Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International: Nestor N'Gampoula

(chef de service). Yvette Reine Nzaba, Iosiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakvs Service Culture et arts : Bruno

Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya ÉDITION DU SAMEDI

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie: Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports: Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: 4, avenue du Port -Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction: Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces: Wilson Gakosso Personnel et paie: Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques: Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville: Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur: Gérard Ebami Sala

Coordonnateur général:Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsavouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur: Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317

eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice: Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email: regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Des années académiques perturbées

Certains établissements de l'enseignement supérieur et universitaire s'attellent à publier les résultats de la deuxième session des examens de l'année 2020-2021 pendant que d'autres abordent déjà le dernier virage de l'année 2021-2022.

Prises en tenaille entre notamment de l'Institut la crise de la covid-19 et les mouvements de grève au sein des établissements du secteur de l'enseignement supérieur et universitaire, les années académiques 2020-2021 et 2021-2022 connaissent une totale perturbation. Le calendrier académique a subi des modifications profondes sans aucune harmonisation préalable au niveau du ministère de tutelle. Si certains établissements se préparent à rendre publics les résultats de la deuxième session des examens de l'année universitaire dernière, d'autres abordent déjà le dernier virage de l'année 2021-2022.

Dans le secteur privé, les enseignements ont évolué sans ambages depuis la fin du confinement, mais le constat est plutôt amer au sein des établissements du secteur public. C'est le cas

national de commerce où deux années académigues se chevauchent. Certaines promotions attendent toujours d'être fixées sur le résultat de l'année 2020-2021, alors que d'autres ont déjà entamé l'année 2021-2022. La perturbation est telle que les étudiants ont perdu leurs repères.

Un calendrier académique fixé par l'autorité de tutelle est vivement souhaité pour résoudre le problème qui semble plus profond que jamais car l'année académique prochaine démarrera dans sept mois, soit en octobre. Cela sous-entend que l'année académique en cours sera sans doute écourtée avec une conséquence directe sur le contenu à transmettre et donc le niveau de l'enseignement en République démocratique du Congo. L'un des derniers obstacles majeurs à surmonter



demeure la pénurie du carburant dont les signes annonciateurs sont perceptibles sur les lieux d'approvisionnement. Effet, exogène comme du reste la pandémie de covid-19, cette pénurie peut saborder tous les efforts des acteurs tant dans le secteur public que privé et anéantir les espoirs d'une année académique normalisée.

A l'occasion du conseil du gouvernement, le 8 avril, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, s'est réjoui de la reprise progressive et apaisée des activités académiques sur l'ensemble du territoire national. Cette reprise fait suite à la signature de l'accord de Bibwa entre le gouvernement et le banc syndical de l'enseignement supérieur, universitaire, recherche scientifique et innovation technologique.

Entrée de l'Université de Kinshasa/DR Parmi les mesures préconisées par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, au terme de la levée de la grève, se trouvent la mise en place effective du comité de suivi des résolutions de la commission paritaire gouvernement-banc syndical et le respect des échéances de paiement convenues pour les différentes rubriques.

Jules Tambwe Itagali

INFRASTRUCTURES

Dix-huit mois pour donner à Kinshasa son nouveau marché central

Les travaux de construction de « Zando », le nouveau marché central de la ville capitale, se poursuivent normalement. Après l'érection de la palissade s'en est suivie l'évacuation de tous les débris de bétons du site.

L'administrateur du marché central de Kinshasa, Bopili, selon la cellule de communication de l'Hôqu'à ce jour l'Office de route est à pied d'œuvre pour l'étude du sol et sa mission pourra prendre fin dans une semaine.

Le responsable de la Coordination pour la promotion des investissements et le suivi des réalisations des projets, Emmany Mputu, lui, assure que les travaux ont effectivement débuté pour une durée de dixhuit mois. Donnant une chronologie, il fait savoir que la construction des fondations interviendra

dans un mois, soit le 15 mai prochain. Le nouveau marché central. a-t-il précisé, est en train tel de ville, fait savoir d'être construit sur une superficie de 80 000 m2, avec une capacité d'accueil de plus de 62 000 étales et 500 magasins. Il est prévu, dans cet ouvrage, trois portes principales avec plusieurs autres issues.

> Le coordonnateur Emmany Mputu, au nom du gouverneur de la ville province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a invité les Kinois à la patience en vue de permettre au gouvernement provincial de leur offrir un imposant bâtiment répondant aux



normes. Précisons que les travaux de construction du nouveau marché central ont débuté il y a

Les agents de l'Office de route à l'œuvre près d'un mois déjà.

Lucien Dianzenza

TOURISME

Gestion des parcs Virunga et Kahuzi-Biega

Modéro Nsimba Matondo, ministre chargé du Tourisme, accompagné de quelques députés nationaux membres de la Commission environnement et tourisme, ont séjourné dans le Grand-Kivu pour des raisons d'enquête. Plusieurs échos alarmants ont justifié une mission de collecte d'informations sur le terrain.

En dépit des tensions politico-militaires, l'est de la République démocratique du Congo constitue une région stratégique pour le tourisme. Le ministre Nsimba s'est engagé à faire de nouveau du pays une destination de choix. Jeudi dernier, il a pris son avion pour le Grand-Kivu. L' objectif a été de s'imprégner de la gestion des parcs nationaux des Virunga et de Kahuzi-Biega. En effet, des nouvelles alarmantes font état d'une montée de l'insécurité et de certains phénomènes préoccupants, notamment des cas d'exaction. « Nous voulons recueillir les plus amples informations sur la gestion du parc des Virunga. Par ailleurs, nous allons en profiter pour faire venir également le gestionnaire du parc

de Kahuzi-Biega pour avoir des précisions sur les informations qui circulent », a-t-il déclaré

Parmi les faits dénoncés, il y a, par exemple, les exactions commises par les éco-gardes. « Ces exactions restent non encore précises jusqu'à ce jour », a poursuivi le ministre. Par conséquent, la mission dans cette partie du pays va éclaircir les dernières zones d'ombre. Quant au parc des Virunga, il ne va pas sans poser quelques problèmes sur sa gestion en raison de sa large superficie, dont une grande partie de l'étendue se retrouve dans le Nord-Kivu. « Il sera question de s'entretenir avec le gestionnaire sur des questions globales ayant trait à la gestion de cet espace et aux différents projets à réaliser », a-t-



Parcs de Kahuzi-Biega∕DR

La délégation qui séjourne dans le Grand-Kivu examinera aussi la situation relationnelle actuelle entre le parc des Virunga et les communautés locales et environnantes. Sur ce point précis, il est

fait état des difficultés

liées aux limites du parc

par rapport à l'espace de vie de la population riveraine. La situation est signalée surtout dans le territoire de Rutshuru. Le plus grand drame est la disponibilité de larges espaces de terre qui se retrouvent dans le parc des Vitrunga, alors que la population riveraine ne souhaite que les exploiter. Toutes les informations collectées lors de cette mission seront présentées au gouvernement central et bien entendu au Parlement. Il faut noter que le ministère du Tourisme fait l'objet d'une audition à l'Assemblée nationale.

Laurent Essolomwa



CINÉMA

La pétition contre la tentative d'interdiction de « L'empire du silence » approche les 1 500 signatures

Initiée et lancée en ligne par le chercheur et politologue congolais Alphonse Maindo Monga, la matinée du samedi 9 avril, signée à partir du lien : https://chng.it/sDzV9VLq, vient en appui à la lettre ouverte soutenant la même cause.

Il semble que l'appel exprès à la solidarité pour une large diffusion de la réalisation du cinéaste belge, Thierry Michel, porte ses fruits. En effet, en début du week-end dernier. Alphonse Maindo demandait « aux personnalités congolaises et internationales, aux sociétés civiles congolaises et internationales ainsi qu'aux diasporas congolaises » de signer la lettre ouverte expliquant la démarche menée en faveur de «L'empire du silence», la dernière réalisation du cinéaste belge. Largement partagé sur les réseaux sociaux les heures qui ont suivi, le 12 avril en fin de journée, la pétition a passé la barre de 1 300 signatures. Celle d'Alphonse Maindo, première enregistrée le samedi même, a été depuis lors suivie par plusieurs à travers le monde.

Dans sa lettre ouverte, l'initiateur de la pétition met les internautes au parfum des contours de l'action en cours, savoir qu'à la suite de la projection de «L'empire du silence» à Kinshasa l'an dernier, Thierry Michel et les Films de la passerelle avaient reçu « une citation pénale à comparaître le 10 mai 2022 devant le Tribunal de Kinshasa, soi-disant pour "contrefaçon / plagiat" et pour "vol et le viol" de l'imaginaire des cinéastes congolais ».

Alphonse Maindo a déploré l'action en justice menée, a-t-il indiqué, par « les frères Gilbert Balufu Mbaye, réalisateur, et Balufu Bakupa Kanyinda, producteur du film «Congo le silence des crimes oubliés (2015)». Convaincu de leur objectif de faire saisir et interdire les projections du film L'empire du silence et de faire condamner Thierry Michel à une peine d'emprisonnement de un à douze mois (selon l'article 97 repris dans la citation)».

Le politologue affirme que la procédure judiciaire « fait suite à une large campagne calomnieuse orchestrée par les frères Balufu sur les réseaux sociaux ». Pour y mettre un terme, Thierry Michel et les Films de la passerelle, société productrice du film, ont à leur tour déposé « plainte pour diffamation, devant les tribunaux belges et congolais ». Et de son côté, Alphonse Maindo, qui témoigne aussi dans le film, a dès lors pris position en faveur du cinéaste belge, indiquant : « Nous, signataires de cette lettre ouverte, dénonçons cette tentative de censure du film «L'empire du silence» qui représente une atteinte à la liberté de création, la liberté d'expression et la liberté de presse et apportons tout notre soutien à Thierry Michel et sa productrice Christine Pireaux ».

Un hasard?

Pour sa part, le réalisateur mis en cause souligne qu'« il ne s'agit pas de défendre



La campagne Justice for Congo dont «L'empire du silence» sert de support/DR

un individu mais bien un film qui s'ouvre sur le discours d'Oslo du Dr Mukwege à l'occasion de la remise du prix Nobel et se clôture par le discours de Bruxelles du docteur sur ses espoirs pour le futur de paix et de réconciliation du Congo ».

De son côté, Alphonse Maindo en vient à se demander : « Est-ce un hasard si cette accusation intervient au moment même où le plaidoyer contre l'impunité du Prix Nobel de la paix 2018, le Dr Mukwege, commence à trouver un écho favorable, de même que la campagne Justice for Congo, relayée par les grandes organisations internationales de défense des droits humains et par la société civile congolaise, interpellant la classe politique congolaise et la communauté internationale pour

agir contre les auteurs des massacres perpétrés au Congo depuis plus de 25 ans?».

Ainsi, les signataires de la pétition en ligne marquent leur adhésion, soutien et appui à la campagne Justice for Congo contre l'impunité des crimes commis en République démocratique du Congo à laquelle «L'empire du silence» sert de support. Témoignage éloquent des atrocités innommables vécues dans l'est du pays et qu'il serait incompréhensible de continuer à passer sous silence. Comme l'a souligné le réalisateur belge lui-même en réponse à un échange sur les réseaux sociaux, le documentaire rend compte de faits qui ne peuvent continuer à être gardés sous silence. « Film construit sur la parole des victimes de Lemera, de Bukavu, de Kasika, de Tingi Tingi, de

Kisangani, de Mbandaka, de Kananga etc., comment est-il envisageable d'étouffer ces voix et de perpétuer L'empire du silence ? ».

La pointe d'indignation que l'on peut sentir dans ce propos fait bien écho à celle plus vive, manifestée à l'occasion de la projection du film les 26, 27 et 29 novembre derniers à Kinshasa. Offusqués, les quelques Kinois privilégiés qui ont pu assister aux soirées organisées au Palais du peuple n'ont pas manqué de réclamer une plus large diffusion du film. D'aucuns ont souhaité la programmation de projections partout en cité, les quartiers populaires y compris, question de mieux sensibiliser le Kinois au triste récit de la région meurtrie de l'est qui est aussi son histoire et son malheur parce que celle du Congo.

Nioni Masela

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Ghana accueille les assemblées annuelles de l'institution

Accra, la capitale du Ghana, accueillera les 23 et 27 mai prochains les Assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Le thème retenu pour l'édition 2022 est « Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste pour l'Afrique ».

Selon le communiqué de l'institution financière africaine, les réunions permettront aux gouverneurs et experts de la banque de partager leurs vues sur les défis du changement climatique et de la transition énergétique auxquels leurs pays sont confrontés.

« Les réunions de cette année marquent un retour aux sessions en présentiel après les réunions en visioconférence des deux dernières années. Elles se tiendront dans un format hybride avec des participants présents à Accra et en ligne », souligne le communiqué. Le texte précise que les sessions en présentiel, y compris les réunions sta-

tutaires des gouverneurs de la banque et les événements de partage de connaissance, auront lieu au Centre de conférence international d'Accra. Elles seront également l'occasion de présenter les réponses politiques proposées sur les défis à relever au plan continental. Ces gouverneurs, représentant les cinquante-quatre pays africains et vingt-sept pays membres non régionaux de l'institution, auront un dialogue front de haut niveau avec le président du groupe de la BAD. Akinwumi Adesina.

Les échanges porteront sur la manière de stimuler le financement de l'adaptation au climat et les questions connexes.



Car, le financement de l'adaptation au climat ne représente actuellement que 10 % du financement mondial du climat. Et, environ 19 % seulement du financement international total de l'adaptation sont destinés à l'Afrique et le continent ne reçoit que 3 % des flux financiers mondiaux liés au climat.

 $~~\textit{``Le th\`eme de cette ann\'ee'}$

s'aligne sur les préparatifs de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP27), prévue à Sharm El Sheikh, en Égypte, plus précisément en novembre 2022. Elle soulignera la nécessité pour l'Afrique d'accroître les investissements et d'autres formes de financement pour accélérer les efforts d'adaptation au

climat », précise encore le communiqué.

Notons que ces Assemblées annuelles du groupe de la BAD en 2022 seront la 57e assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de l'institution et la 48e assemblée annuelle du Fonds africain de développement et du guichet de financement concessionnel de la banque.

 $Rock\,Ngassakys$

GOLFE DE GUINÉE

L'UE débloque 5,2 millions d'euros pour la sécurité maritime

En soutien au projet d'appui à la sécurité maritime en Afrique de l'ouest (Swaims), l'Union européenne (UE) va débloquer 5,4 millions d'euros. L'annonce a été faite lors d'un séminaire organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) à Abuja, au Nigeria.

«Un total de trente bateaux à coque rigide (RHIBs) seront distribués pour aider les Etats membres côtiers de la Cédéao à lutter contre l'insécurité maritime » dans la golfe de Guinée, indique un communiqué de cette communauté. C'était au cours d'un séminaire qui a réuni des représentants des douze pays cotiers. L'institution a également annoncé l'acquisition d'un matériel médico-légal pour les pays membres côtiers. Les bateaux et le matériel en question seront fournis par un entreprise portugaise, pendant que la formation et la maintenance des équipements seront assurées par la marine portugaise. « Les départements ministériels et autres organisations, représentés à ce séminaire, doivent travailler ensemble pour éliminer les menaces maritimes qui pèsent sur notre communauté », a déclaré le Colonel

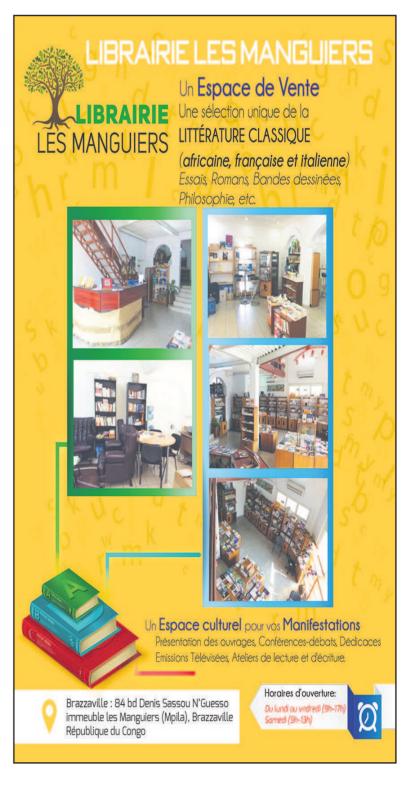
Abdourahmane Dieng, chef de la division de la sécurité régionale de la Cédéao.

Abdourahmane Dieng a remercié l'UE pour ce soutien, ajoutant : « Il ne peut y avoir de développement sans sécurité, et pas de sécurité sans développement ». Il a insisté sur la valeur ajoutée des bateaux et les équipements dans la capacité des pays bénéficiaires à faire respecter l'État de droit dans leurs eaux territoriales et leurs zones économiques exclusives adjacentes. Le chef de la division de la sécurité régionale de la Cédéao a rappelé que « l'insécurité maritime est depuis longtemps l'une des menaces les plus persistantes et les plus insolubles pour les communautés maritimes et la prospérité économique en Afrique de l'ouest ». Les États côtiers et le secteur du transport maritime sont confrontés à des problèmes

de sécurité maritime dans toutes les mers et océans qui bordent l'Afrique, notamment le golfe de Guinée, le golfe d'Aden, et le canal du Mozambique en Afrique australe, ainsi que de la mer Méditerranée en Afrique du nord et de la mer Rouge.

Parmi les menaces les plus récurrentes, il y a le trafic d'armes et de drogues, la piraterie et les vols à main armée en mer - notamment dans le golfe de Guinée. D'autres menaces persistances sont à souligner : le «soutage» illicite de pétrole et le vol de pétrole brut, le terrorisme maritime, la traite des êtres humains, les dommages environnementaux causés par le déversement de déchets, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la surpêche ; auxquels il faut ajouter la menace terroriste, principalement dans la région du sahel.

Noël Ndong



RC/BRAZZAVILLE | 7 N° 4230 -mercredi 12 avril 2022 LE COURRIER DE KINSHASA

CONGO-RWANDA

Des accords signés dans plusieurs domaines

A l'occasion de la visite d'Etat du 11 au 13 avril au Congo du président rwandais, Paul Kagamé, les gouvernements des deux pays ont signé de nombreux accords de coopération pour renforcer leur partenariat économique.

Le ministre congolais de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et le ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Vincent Biruta, ont signé les accords cadre de partenariat économique de la promotion et de la protection des investissements. Ils ont également signé le mémorandum d'entente et de coopération dans les domaines des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, ainsi que l'accord de coopération culturelle et artis-

Un autre accord concerne la convention de concession du Parc industriel et commercial de Maloukou entre le Congo et le président directeur général de Crystal Ventures Limited, le Dr Jack Kayonga.

Toujours par l'entremise du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, le Congo et le Fonds d'investissement, Christal Ventures LTD, ont paraphé un protocole d'accord relatif à la culture du Ricin au Congo.

Le protocole d'accord entre le Congo et la société dénommée Macefiel Ventures Congo Holding S.A.S.U sur la conception, la construction et l'exploitation du port sec de Dolisie a été signé par Denis Christel Sassou Nguesso et Yvonne Mubiligi, directrice générale de ladite société.



Denis Christel Sassou Nguesso et Yvonne Mubiligi

Ensuite a été signé le mémorandum d'entente entre les gouvernements congolais et rwandais, relatif au partenariat stratégique dans le domaine des industries minières et de la géologie. Enfin, le protocole d'accord dans le domaine de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique et de la formation qualifiante.

Renforcer les liens d'amitié, de fraternité et de coopération

Dans le communiqué final publié à l'occasion de leur rencontre, les chefs d'Etat Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagamé se sont accordés sur « l'élargissement et l'approfondissement du champ

de coopération » entre leurs deux

Après avoir estimé que le niveau des relations économiques entre les deux pays « ne reflète pas l'étendue et la profondeur des engagements pris » en 2010 et 2011, les chefs d'Etat ont instruit leurs gouvernements respectifs de s'employer « sans délai » à l'élaboration des plans d'action en vue d'exécuter des accords déjà signés et d'organiser régulièrement des réunions du comité de pilotage et des comités techniques mixtes.

S'agissant de la situation politique et sécuritaire dans la région des Grands lacs qu'ils ont appréciée. Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagamé se sont réjouis des conclusions de la 10e réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, tenue en février dernier à Kinshasa.

Par ailleurs, les deux chefs d'Etat ont encouragé le recours au dialogue politique et à la voie diplomatique lorsqu'il s'agit de régler des différends régionaux et sous-régionaux pouvant survenir entre les Etats.

Sur la situation en Libye, Denis

Sassou N'Guesso et Paul Kagamé ont exhorté les institutions de la transition, les forces politiques, sociales et religieuses à œuvrer pour la paix, et ont appelé à la réconciliation inter-libyenne « en vue d'un processus électoral consensuel, inclusif et apaisé ». En outre, le président rwandais a, une fois de plus, salué les efforts de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Sur le plan international, notamment le conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine, les présidents congolais et rwandais ont exprimé leur « souhait ardent de voir aboutir le processus de négociations en cours ». Ils en appellent à un cessez-le feu immédiat entre les belligérants, afin « de donner de réelles chances de succès aux négociations ».

Au plan multilatéral, ils se sont réjouis de la tenue, en novembre 2021, à Glasgow, au Rovaume-Uni, de la conférence des parties sur les changements climatiques, Cop26. Tout en relevant les progrès accomplis, ils ont réitéré « la nécessité d'accélérer l'action climatique », pour maintenir l'objectif fixé par les Nations unies de réduire la température à 1,5 degré.

Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagamé ont dit leur détermination à œuvrer au renforcement des liens d'amitié, de fraternité et de coopération entre le Congo et le Rwanda.

Yvette Reine Nzaba

ACCORD CONGO-FMI

Une délégation du Trésor français attendue à Brazzaville

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a annoncé, le 11 avril au sortir d'une audience avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, l'arrivée dans dix jours d'une délégation du Trésor français à Brazzaville, dans le cadre de la mise en œuvre de l'appui budgétaire.

Le diplomate français en pliqué François Barateau à la mécanisme mis en place par « Le Premier ministre m'a en République du Congo», poste à Brazzaville a réitéré le soutien de la France envers le Congo à travers les engagements pris concernant les réformes structurelles entamées. « La France est toujours aux côtés du Congo, les engagements que nous avons pris depuis l'été dernier de soutenir les réformes actuelles sont maintenus. Nous avons, par exemple, une mission française du Trésor qui arrivera dans dix jours, notamment du 24 au 28 avril, pour définir avec le ministre des Finances le soutien budgétaire français à l'accord du Fonds monétaire international », a ex-

Les échanges se sont également focalisés sur les points de coopération entre la France et le Congo, notamment les avancées et les actions dans le secteur halieutique. François Barateau a saisi cette occasion pour féliciter le Premier ministre quant aux accords signés entre la marine nationale française et le ministère congolais de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Ils ont également parlé du climat des affaires, du traitement de la dette ainsi que des répercussions de la guerre en Ukraine, l'inflation des prix des produits de base, mais aussi le le gouvernement pour lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires.

Le Congo participera aux assemblées du Printemps

Le chef du gouvernement a, en outre, échangé avec la représentante résidente de la Banque mondiale (BM) au Congo, Korotoumou Ouattara. Anatole Collinet Makosso a, en effet, confirmé la participation de la République du Congo aux assemblées du Printemps qui seront organisées du 18 au 24 avril prochain par la BM et le Fonds monétaire international (FMD, en présentiel à Washington.

la participation de la délégation congolaise qu'il va conduire. Nous avons échangé avec lui sur ce qu'il y a au programme, les différentes rencontres qui ont été programmées pour lui lors de son passage à Washington. Je pense que ce sera une bonne occasion pour le Premier ministre de continuer des conversations qu'il a eues lors du passage du vice-président de la Banque mondiale, Ousmane Diagana, du 27 au 30 mars dernier au Congo où nous avons commencé à parler de l'appui de notre institution

l'audience.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, passé en revue les différents projets du portefeuille, mais aussi le fait que le Congo venait de publier son Plan national de développement (PND) 2022-2026. « La BM vient aussi de faire une extension d'une année à son cadre de partenariat pays qui va donc aller jusqu'en 2025 pour qu'elle puisse accompagner le Congo dans les activités du PND, dont l'objectif principal est la diversification de l'économie », a ajouté Korotoumou Ouattara.

Parfait Wilfried Douniama

PARLEMENT

Le Sénat approuve la loi portant statut de l'artiste

Les sénateurs ont adopté le 9 avril, après amendements, la proposition de loi portant statut de l'artiste du spectacle, des arts visuels, graphiques et plastiques, de la mode, de la publicité, du technicien et de l'entrepreneur culturel et artistique.

Initié par le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni, le projet de loi avait été adopté en décembre 2019 par l'Assemblée nationale. Rejeté par la chambre haute du Parlement en avril 2021, il a été finalement approuvé après plus de deux heures de débats. Ainsi, après son adoption, les deux chambres du Parlement vont mettre en place une commission mixte paritaire afin d'harmoniser les points de vue.

En effet, la question des conditions sociales des artistes et des professionnels de la culture et des arts demeure une préoccupation largement partagée par la société, l'Etat, les artistes et leurs partenaires au Congo. Ainsi, dans la création culturelle du pays, l'expression artiste comme activité générique de l'homme a toujours conféré à l'artiste les prérogatives d'un maillon essentiel dont les fonctions sociales sont multiples et disparates du fait de ne pas résulter d'un moule juridique fondateur. « Ce jour 9 avril rentrera forcément dans les annales de l'histoire culturelle de notre pays. Nous



Le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni expliquant le bien-fondé de sa proposition de loi/DR

réfléchissons depuis bientôt quatre ans sur le rôle que le secteur culturel doit jouer dans le processus de développement économique de notre pays. Pendant plus de trente-cinq ans, nous avons considéré la culture comme un secteur de jouissance, de fête or, dans certains pays développés, le secteur culturel est un domaine porteur », a déclaré le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni.

Selon lui, au moment où le Congo réfléchit sur des niches fiscales et sur l'élargissement de l'assiette fiscale, il était important d'engager cette réflexion sur le rôle économique que la culture devrait désormais jouer dans le pays. Cette loi vient rendre justice à une catégorie de travailleurs qui était jusque-là non prise en compte par le code du travail en vigueur en République du Congo. « Toutes les organisations culturelles existent dans notre paus sans base ou fondement juridique. Avec cette loi, chaque animateur, chaque acteur de ces différentes structures aura

désormais, avant d'aller prester un programme, des fiches de paie sur lesquelles la sécurité sociale va récupérer quelque chose. Nous créons un nouveau corps de métier, nous faisons de telle sorte que les acteurs culturels passent de l'informel vers le formel. D'ailleurs, c'est une orientation de l'Unesco. Cette loi va révolutionner l'assiette fiscale de notre pays ; l'arsenal du corps de sécurité sociale », a poursuivi le deuxième questeur de l'Assemblée nationale, précisant qu'à travers cette loi, les artistes pourront bénéficier de la retraite à la fin de leur carrière.

Sur le plan social, il est réglé la question de l'égalité des chances. Avec la loi, lorsque vous êtes un leader avec une renommée internationale ou pas, lorsque vous faîtes jouer des accompagnateurs de vos activités, vous êtes tenus de cotiser, de payer les impôts, de payer ces personnes sur la base des contrats et des fiches de paie.

Parfait Wilfried Douniama

ARBITRAGE

La promotion Destin-Miguel-Mbouni formée

La Ligue de football départementale de Brazzaville (Lidefobra) a décidé de miser sur les jeunes arbitres pour ainsi combler le déficit en ressources humaines constaté dans le corps de métier d'arbitrage.

La Lidefobra fait de l'axe technique et développement l'une de ses priorités. Elle a organisé, du 4 au 8 avril, une session de formation qui a regroupé une trentaine de jeunes arbitres. Pendant cinq jours, ils ont renforcé leurs connaissances sur l'arbitrage en général et les lois de jeu en particulier. Les échanges d'expérience avec les instructeurs s'inscrivaient dans l'objectif de faire d'eux des élites de demain.

« Je vous exhorte à donner le meilleur de vous-mêmes avec beaucoup d'abnégation, la Ligue compte sur vous pour que Brazzaville demeure toujours un monument indétrônable de l'arbitrage national. J'invite tous les acteurs du football à l'adhésion et au patriotisme pour l'édification de cette gigantesque œuvre qui est le football, la passion de chacun avec un esprit du savoir et du savoir—faire », a déclaré le président de la Lidefobra, Destin Miguel Mbouni.

Il a rendu hommage aux doyens qui ont fait la fierté de l'arbitrage, dont la jeune génération devrait s'inspirer, notamment Joseph Blanchard Ango, Hugues Opangault, Simon Bantsimba, Marcel



Les jeunes arbitres/DR

Ngono, Omer Yengo et Jean Baptiste Kibelo. « Ils nous ont laissé un héritage, cette crème qui vous encadre aujourd'hui car ne pas le reconnaitre est une bavure grave de notre part. Ce sont les douens de la corporation qui ont fait la fierté de notre pays », a rappelé Destin Miguel Mbouni. Cette promotion des jeunes arbitres qui porte son nom a promis d'écrire les plus belles pages de l'arbitrage congolais par sa volonté, sa disponibilité, son courage et son aptitude. « Le métier que nous avons choisi est très ingrat, il faut le reconnaître. Cependant, seule notre volonté, disponibilité, courage, aptitude dans les sciences de l'arbitrage fera de nous les grands de demain... On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le buisson. Le passé c'est vous et le présent nous incombe. Aidez- nous à devenir grands. Nous jeunes arbitres de la promotion Destin-Miguel-Mbouni prenons l'engagement digne et responsable pour un accomplissement au service de l'un des mécanismes de développement du football », ont assuré les stagiaires.

James Golden Eloué

MICROFINANCE

Une conférence dédiée à l'expérience « performante » des Mucodec

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) ont réalisé, l'année dernière, un résultat de six milliards francs CFA, grâce à l'épargne et aux crédits accordés à leurs 377 000 sociétaires, en dépit de la crise double sanitaire et économique. Une expérience que la microfinance entend partager, le 14 avril à Brazzaville, aux chefs d'entreprise, établissements de microfinance, experts et professionnels des médias.

Lors d'une rencontre, prélude à la conférence sur la performance de la microfinance, le 11 avril, le directeur général de la fédération des Mucodec, Dieudonné Ndinga Moukala, s'est félicité d'un parcours pouvant inspirer d'autres entreprises dans le pays. L'institution financière créée par décret en 1984 vient de réaliser un bilan, jamais atteint, en trentehuit ans d'existence.

L'une des expériences de gestion d'entreprise, selon Dieudonné Ndinga Moukala, est la capacité de la société à s'adapter à l'environnement et aux diverses formes de risque, telles que la pandémie de covid-19 et la crise économique. « Quand le vent de la crise économique



Le directeur général des Mucodec face à la presse nationale/Adiac

«... Le message essentiel est de dire aux chefs d'entreprise qu'il est

possible de transformer les difficultés en opportunités »,

a commencé à souffler, au niveau des Mucodec, nous avons pris un palier de mesures en interne pour rendre l'entreprise un peu plus résiliente. C'est ce qui nous a permis de faire face à la crise sociale qui a secoué, il y a quelques années, la fédération des Mucodec (...). Le message essentiel est de dire aux chefs d'entreprise qu'il est possible de transformer les difficultés en opportunités », a-t-il lancé.

L'intervenant s'est appuyé sur le cadre organisationnel de cette entreprise de microfinance qui détient 92% des parts de marché au niveau national, d'après les données officielles. Dans cet établissement, chaque caisse Mucodec est une microfinance fonctionnant sous forme d'association coopérative. Les clients ou membres en sont copropriétaires auxquels les administrateurs bénévoles et les salariés rendent compte chaque année en assemblée générale, moment au cours duquel les élus sont votés et les instances d'administration renouvelées.

Les Mucodec fonctionnent sans capitaux étrangers, ni apport financier des banques locales ; toutes les caisses sont constituées en réseaux autour d'un organe faitier, la fédération qui impulse la même stratégie managériale et commerciale.

Fiacre Kombo



NÉCROLOGIE



La famille Mamaty, les enfants Mamaty, la grande famille Ondoko, les familles Kombele, Djemissi et Yabiya ont la profonde douleur d'informer les parents, la fraternité Saint-Joseph, la mutuelle Jeudi K, les amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante, nièce et sœur, la veuve Mamaty née Alphonsine Ondoko, survenu à Brazzaville le 8 avril 2022. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°68 rue Bandas Poto-Poto (au croisement avec l'avenue Marien-Ngouabi).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

14 avril 2021 - 14 avril 2022, cela fait un an qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens Philippe Mbarga Mengue.

À l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour le repos de son âme.

À tous ceux qui l'on connu, nous vous prions d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Les familles Menye (à Yaoundé au Cameroun) et Matissa (à Brazzaville au Congo).









CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

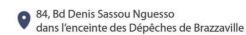
Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71





AVIS DE RADIATION D'UN BUREAU DE REPRESENTATION

Aux termes d'une décision du 12 novembre 2021 de la société EUROTECHNOLOGIES LIMITED sise Port Louis, Rue Remy Ollier, s/c OCRA (Mauritius) Ltd, Niveau Max City, Maurice, et suivant Certificat de Radiation du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 16 mars 2022, le Bureau de Représentation immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le n° CG-PNR-01-2019-B21-00454 a été radié sous la formalité n°CG-PNR-01-2022-R-00222 en date du 16 mars 2022.

Pour avis CABINET CEMAAC

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SUCCURSALE DE LA SOCIETE TRIDEMPHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE

SUIVANT DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE TRIDEM PHARMA SAS, EN DATE DU 19 AOUT 2021 IL A ETE CREE UNE SUCCURSALE TRIDEM PHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE EN REPUBLIQUE DU CONGO, DONT LES CARACTERISTIQUES SONT LES SUIVANTES:

1.DENOMINATION: TRIDEM PHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE Succursale Congo Brazzaville

2.FORME: Succursale

3. SIEGE SOCIAL: Immeuble MORIJA, 2e étage, Centre-ville Pointe-Noire

4.OBJET: Promotion de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, naturels, cosmétiques, dermo-cosmétiques, matériel médical ainsi que les affaires réglementaires pharmaceutiques

5.DUREE: 2 ans

6.GERANT: Mme MALONGA Sylvie Francine Ntombo

7.RCCM: CG-PNR-01-2022-B21-00006

Pour insertion légale

Cabinet CEMAAC



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N°007-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un Spécialiste en Entrepreneuriat des Jeunes



Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602 N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un Spécialiste en Entrepreneuriat des Jeunes ».

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'appui à la Coordination du projet, y compris le suivi et l'évaluation des activités suivantes: (01) aspects techniques en matière de l'entreprenariat des jeunes; (02) élaboration et mise en œuvre du manuel opérationnel du fonds d'innovation en relation avec les différents partenaires du projet; (03) mise en œuvre opérationnelle des activités du fonds d'appui aux innovations du projet en relation avec les partenaires; (03) activités de renforcement des capacités des bénéficiaires; (04) suivi de la mise en œuvre des activités prévisionnelles constituant les programmes annuels de travail; (05) Identification participative de l'ensemble des besoins en formation (bénéficiaires du projet, communautés, personnel de la Cellule et services techniques) en concertation avec les partenaires; (06) élaboration, suivi et évaluation des programmes annuels de formation du volet financement pour les incubés; (07) organisation des rencontres avec les partenaires du projet sur une base régulière pour évaluer les progrès et recommander des ajustements aux approches initiales; (08) Rédaction des rapports périodiques; Contribution à la diffusion de manuel d'opération pour le financement des innovations; (09) élaboration d'une feuille de route de la mission qui inclura, entre autres, la méthodologie à adopter et le planning pour la mise en œuvre de la mission; (10) Conduite de la revue documentaire, les entretiens avec les jeunes et les autorités locales.

La durée du contrat est de douze (12) mois, renouvelable après évaluation de la performance jugée acceptable. Le lieu d'affectation est Brazzaville avec possibilité de déplacement dans les zones du projet.

3.L'Unité de Coordination du projet PRO-DIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée ne dépassant pas deux pages, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires, et (iii) copies de diplômes ou attestations); certificat de nationalité et casier judiciaire.

4.Les qualifications, compétences et expé-

riences requises pour ce poste se résument de la manière suivante :

-Avoir un diplôme Universitaire de niveau Bac+5 au moins en économie, finance, marketing, crédit, banque, agroéconomie, commerce; management des projets ou dans un domaine équivalent;

-Avoir une expérience professionnelle d'au moins six (06) ans dont cinq (05) ans à un poste similaire dans un cabinet d'études, organisme de développement du secteur privé ou une institution financière;

-Avoir une expérience similaire d'au moins cinq (5) années dans des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (BAD; Banque Mondiale, UE, FIDA...);

-Avoir une expérience dans la gestion des programmes du secteur privé et du développement des PME:

-Avoir une bonne expérience en entreprenariat et dans la rédaction des plans d'affaires.

-Avoir une connaissance de la langue locale (Lingala ou Kituba) pour s'assurer d'une bonne communication avec les jeunes du milieu rural.

5.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant individuel se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www. afdb.org. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

6.Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00' à 15 h00', heure locale (TU+1).

7.Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail en format PDF à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 avril 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 007-PPM/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN ENTRE-PRENEURIAT DES JEUNES » :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél: (242) 06 612 76 84/04 464 31 31

E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 12 avril 2022 Le Coordonnateur du PRODIVAC Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N° 005-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation

Secteur: Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l' opérationnalisation du Fonds d'Innovation ».

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la mise en place d'un Fonds d'Innovation afin de stimuler l'entrepreneuriat des Jeunes et catalyser l'utilisation des innovations et des solutions permettant d'améliorer et de renforcer la performance des chaines de valeurs agricoles. De manière spécifique, il s'agira de: (1) Diagnostiquer le système financier Congolais, (2) Identifier une institution prestataire capable de gérer ce fonds compétitif (fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat FIGA, Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers CCIAM), (3) Elaborer un manuel de procédures précisant les modalités de mise en œuvre du fonds d'innovation (les modalités d'identification et de sélection des innovations et des idées d'entrepreneuriat, la nature et la durée de la période

d'incubation, le montant des prix et le nombre des jeunes à appuyer, le rôle des acteurs de chaines de valeurs etc.,), (4) Préparer et Appuyer la mise en œuvre du plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire du fonds pour encourager ou mobiliser les institutions financières et les opérateurs du secteurs des télécommunications et des privés à co-investir dans ce fonds y compris la participation dans les startups des jeunes et (5) Renforcer les capacités de l'Institution gestionnaire du fonds dans l'organisation des journées de l'innovation et de l'entrepreneuriat des jeunes. La durée de la mission est de trois (03) mois par année durant le cycle du projet. Voir les Termes de Références (TDR) pour plus d'informations.

3.L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des

contrats analogues.

4.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5.Les qualifications, compétences et expériences requises pour le consultant individuel se présente ainsi qu'il suit :

-Avoir au moins un diplôme (BAC+5) dans les domaines des finances, crédit agricole, agroéconomie, monnaie, banque ou dans un domaine équivalent;

-Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en place ou la gestion de fonds d'innovation :

-Avoir réalisé au moins quatre (04) missions similaires avec de projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (BAD; AFD, EU, FIDA, Banque Mondiale, ...) ou autre organisme

-Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parler et écrit).

6.Les consultants individuels intéressés

peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7.Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 avril 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°005-PPM/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE ET L'APPUI A L'OPERATIONNALISATION DU FONDS D'INNOVATION », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél: (242) 06 612 76 84/04 464 31 31

E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 12 avril 2022 Le Coordonnateur du PRODIVAC



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)



AMI N° 009-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier

Secteur: Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602 N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrirle coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives au « Recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement: (1) l'appui au Diagnostic du système financier congolais et de l'identification d'un opérateur de gestion des fonds et des institutions financières partenaires, (2) l'appui à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire des fonds et des institutions financières partenaires (IFP). (3) l'appui à l'élaboration et à la vulgarisation du guide méthodologique de crédit agricole, du manuel de procédures de crédit intégrant les spécificités liées aux activités spécifiques des filières, ainsi que le manuel de gestion des risques, (6)

Appui à la formation des institutions partenaires intervenant dans le mécanisme financier mis en place; (7) Appui au projet dans la conception, l'accompagnement pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du mécanisme financier. (8) Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'éducation financière des bénéficiaires, ainsi qu'à la conception, y compris la mise en œuvre sur le marché de cinq (5) nouveaux produits financiers d'épargne et de crédit répondant aux besoins spécifiques des groupes-cibles. La durée de la mission est de douze (12) mois répartis sur deux ans, à raison de six (06) mois par année. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, ainsi que dans certaines zones géographiques, si néces-

2.L'Unité de Coordination du projet PRO-DIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

3.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

4.Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+1).

5.Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 avril 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°009-PPM/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022: RECRUTEMENT D'UN (1) CABINET DE CONSULTANTS CHARGE D'APPORTER UNE ASSISTANCETECHNIQUE A LA MISEEN PLACE D'UN MECANISME FINANCIER », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél: (242) 04 464 31 31/06 612 76 84

E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 12 avril 2022 Le Coordonnateur du PRODIVAC Benoît NGAYOU



AVIS DE RADIATION D'UN BUREAU DE REPRESENTATION

Aux termes d'une décision du 12 novembre 2021 de la société EUROTECHNOLOGIES LIMITED sise Port Louis, Rue Remy Ollier, s/c OCRA (Mauritius) Ltd, Niveau Max City, Maurice, et suivant Certificat de Radiation du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 16 mars 2022, le Bureau de Représentation immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le n° CG-PNR-01-2019-B21-00454 a été radié sous la formalité n°CG-PNR-01-2022-R-00222 en date du 16 mars 2022.

Pour avis CABINET CEMAAC

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SUCCURSALE DE LA SOCIETE TRIDEMPHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE

SUIVANT DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE TRIDEM PHARMA SAS, EN DATE DU 19 AOUT 2021 IL A ETE CREE UNE SUCCURSALE TRIDEM PHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE EN REPUBLIQUE DU CONGO, DONT LES CARACTERISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

1.DENOMINATION: TRIDEM PHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE Succursale Congo Brazzaville

2.FORME: Succursale

3.SIEGE SOCIAL: Immeuble MORIJA, 2e étage, Centre-ville Pointe-Noire

4.OBJET: Promotion de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, naturels, cosmétiques, dermo-cosmétiques, matériel médical ainsi que les affaires réglementaires pharmaceutiques

5.DUREE: 2 ans

6.GERANT: Mme MALONGA Sylvie Francine Ntombo

7.RCCM: CG-PNR-01-2022-B21-00006

Pour insertion légale

Cabinet CEMAAC



OUVERTURE DES LIGNES

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

ETOUMBI-KELLE & ETOUMBI-MBOMO!!



Brazzaville ETOUMBI - KELLE

tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com contact@oceandunord.com Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

<u>Direction Brazzaville: 01,rue Ang</u>o av de la tsiémé Mikalou.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

CHAMPIONNAT NSIA ASSURANCES

La quatrième journée perturbée

Les matches de Nzango prévus le 9 avril pour le compte de la quatrième journée du championnat inter-entreprises organisé par la Ligue départementale du sport de travail de Brazzaville ont été reprogrammés le week-end prochain à cause de la pluie qui avait rendu impraticable l'aire de jeu, a-t-on appris du comité d'organisation.

« On n'a pas voulu enregistrer les bobos au niveau des femmes qui gèrent les foyers et travaillent. Par rapport à la pluie, le terrain était inondé. On n'a pas voulu programmer ou faire jouer ces matches qui seront reprogrammés le week-end prochain », a expliqué Jean Pierre Packa, premier vice-président de la Ligue. Les matches de football programmés dans le cadre de cette quatrième journée se sont disputés, quant à eux, dans un esprit de fair-play.

L'équipe d'Averda a poursuivi sa belle série, en battant NSIA Assurances (3-2). NSIA, qui a présenté un nouveau visage au cours de ce match, pourrait nourrir regrets. En effet, menée rapidement au score (2-0), elle a réduit le score sur pe-



Une séquence du match Averda-NSIA Assurances/ Adiac

nalty avant de concéder un troisième but. Cette équipe a, toutefois, trouvé un second souffle pour réduire le score avant de passer tout près d'une égalisation

dans les ultimes minutes de la rencontre. « Ils ont eu un peu le dessus sur nous, sinon le match a été quand même équilibré. Nous gardons le moral, malgré les contre-performances. Nous allons donner le meilleur de nous-mêmes pour nous relever », a promis Christ Mbouaki, le capitaine de NSIA Assurances. Dans les autres rencontres Go sport a fait jeu égal (1-1) avec la Direction générale des impôts et domaines. La Banque postale du Congo et le CHU-B ont fait jeu égal (0-0). En match remis de la première journée, la Direction générale des finances et équipements a eu raison de la Banque de développement de l'Afrique centrale (3-1).

« Le niveau du championnat est acceptable. Pour le moment, il se déroule bien et il n'y a pas d'incidents majeurs et nous nous réjouissons. Les feuilles de matches doivent être payées, parce que c'est un droit. Ce sont les critères que nous avons mis en place pour l'organisation du championnat », a ajouté Jean Pierre Packa.

James Golden Eloué

CONGO NA PARIS

La cinquième édition prévue du 16 au 17 avril

Le temps d'une fin de semaine, de la Porte de Charenton à Paris, les jeunes de mixité sociale de la diaspora invitent à visiter le Bassin du Congo sans quitter la capitale française, en leur montrant le meilleur du Congo : le Congo qui gagne, le Congo résilient, le Congo fort!



La visite virtuelle est l'œuvre de Congo na Paris qui se tiendra, en présentiel, en respect des contraintes sanitaires, les 16 et 17 avril à l'Espace Charenton, à Paris. Pour les organisateurs, c'est un défi ambitieux de fédérer les talents congolais de la diaspora autour de cinq univers : business; tourisme; culture; dynamique sociale et gastronomie.

Ouverte à tous, la cinquième édition a pour thématique «Tonga mboka, construire le pays : Congo, poumon de la planète». Elle prévoit à nouveau de valoriser l'image du Congolais et, par extension, de l'Africain, en livrant un véritable vivier de réussites, de détermination et de parcours inspirants. Congo na Paris, c'est à la fois business, tourisme, gastronomie, dynamique sociale et culture, dont un espace spécifique sera dédié et intitulé « Espace littéraire le Congo se livre (s) ».

Selon les organisateurs, cet espace aura pour objectif de faire apprécier les industries culturelles et créatives congolaises qui sont orphelines d'un rendez-vous annuel propre. Autour du livre, ils espèrent voir se greffer les porteurs de projets culturels, décideurs, institutionnels ... pour se retrouver, discuter affaires et conclure des accords.

Marie Alfred Ngoma

JUDO

Les finales des championnats départementaux prévues pour le 17 avril



Lancés le 2 avril dernier, les combats des championnats départementaux de judo de Brazzaville prendront fin le 17 avril au Palais des sports de Kintélé.

Le complexe sportif de Kintélé vit en ce moment au rythme des combats des judokas de Brazzaville. Après plusieurs années d'hibernation, ils profitent de cette compétition pour non seulement retrouver le tatami mais aussi mettre en exergue leur savoir-faire.

Au total, près de sept cents ath-

lètes de toutes catégories et versions participent aux championnats. Il s'agit de 69 poussins; 107 benjamins; 58 minimes; 58 juvéniles; 98 cadets; 124 juniors et 142 séniors.

Organisés par la Ligue départementale de judo de Brazzaville, les combats éliminatoires, notamment les demi-finales et les rencontres pour les troisièmes places ont débuté le 10 avril et se poursuivent normalement.

« Tout se passe bien malgré quelques difficultés liées à l'organisation. Les combats se déroulent normalement et les athlètes donnent le meilleur d'eux. Les finales puis la cérémonie de clôture interviendront à partir Un combat des séniors hommes/Adiac du 17 avril prochain. J'invite les amoureux du judo à venir soutenir leurs athlètes », a indiqué le président de la Ligue, Me Aya

Depuis le début de la compétition, des spectacles dignes des judokas ambitieux sont livrés au spectateurs qui prennent quotidiennement d'assaut l'enceinte du Palais des sports.

Notons qu'au terme de ces championnats, la Ligue mettra en place une équipe départementale qui représentera Brazzaville lors des prochaines compétitions nationales, notamment les championnats nationaux qui auront lieu à Dolisie, dans le Niari.

Rude Ngoma

Le toast du président Denis Sassou N'Guesso au banquet d'État, Brazzaville, le 11 avril 2022

Monsieur le président de la République du Rwanda, mon cher frère Paul Kagamé

Permettez-moi tout d'abord de dire ma joie et mon bonheur de vous recevoir pour votre visite d'Etat en terre congolaise.

A vous-même monsieur le président, et à l'ensemble de la délégation qui vous accompagne, je vous adresse les salutations fraternelles du peuple congolais.

A travers vous, la Nation rwandaise est à l'honneur en ce jour. L'excellence des relations entre nos deux Etats, relations qui se sont consolidées et diversifiées au fil du temps, ne pourrait être mieux symbolisée.

Le peuple rwandais a entamé, il y a quatre jours, la commémoration du génocide commis contre les Tutsis en 1994, sous le thème du souvenir, de l'unité et du renouveau. C'est l'occasion pour nous de vous traduire, une fois de plus, toute notre compassion, ainsi que celle du peuple congolais, pour cette tragédie. Monsieur le président,

Vous avez mené à bien l'œuvre de réconciliation et d'unification des filles et fils du Rwanda. Vous avez posé des actes majeurs qui fondent aujourd'hui la grandeur de votre pays, ainsi que la résilience de l'économie rwandaise.

C'est vous dire le grand intérêt qui suscitent les actions que vous menez avec succès depuis plusieurs années avant d'éradiquer la pauvreté et d'accélérer le développement du Rwanda.

Votre visite intervient, comme vous le savez, à un moment décisif dans les relations entre nos deux pays, portées par un nouvel élan, mais qui n'échappe malheureusement pas aux contraintes de l'environnement international actuel. Mais tout sera mis en œuvre pour faire de l'axe Brazzaville-Kigali un maillon essentiel de la construction communautaire régionale et un modèle de coopération intra-africaine. Monsieur le président, vous êtes un grand ami du Congo, un grand africain. C'est le lieu de



naire engagement en faveur de la paix sur le continent, notamment dans la lutte contre le terrorisme au Mozambique, et pour la restauration de la paix et la sécurité en République centrafricaine.

Cet hommage s'adresse également à un grand réformateur de notre organisation continentale. Votre détermination et la rigueur de votre démarche ont permis à l'Union africaine de devenir une organisation moderne, porteuse des ambitions de notre continent sur la scène internationale.

Je me réjouis du raffermissement des liens qui unissent nos deux pays et de l'élargissement du champ de nos relations d'amitié et de coopération

C'est avec confiance en l'avenir que je vous invite à lever vos verres pour porter un toast à la santé et au bonheur du président Paul Kagamé, ainsi qu'à l'amitié et la fraternité des peuples rwandais et congolais.

Je vous remercie.

Firmin Oyé

Le toast du président Paul Kagame au banquet d'État à Brazzaville, le 11 avril 2022

Bonsoir.

Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'invitation à visiter votre pays, ce beau pays, et pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité congolais qui m'ont été réservés ainsi qu'à toute ma délégation. Je suis heureux d'être de retour à Brazzaville et j'ai hâte de vous rendre visite à Oyo demain.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de m'adresser aux deux chambres du Parlement, où j'ai parlé de nos liens étroits, en tant que pays et en tant que peuple.

Au fil des années, nous avons bâti des bases solides, et les multiples accords bilatéraux que nous allons signer, entre autres, témoignent des liens fructueux entre le Rwanda et le Congo.

Demain, nous aurons l'occasion de renforcer encore davantage ce partenariat dans toute une série de secteurs et de continuer à grandir ensemble en tant que nations sœurs.

Au milieu de la pandémie de covid19 et d'autres crises mondiales, les pays africains ne peuvent pas se permettre de faire les choses seuls. Et c'est dans ce contexte, monsieur le président, que nous apprécions tant l'amitié entre les peuples congolais et rwandais et j'apprécie notre relation avec vous, monsieur le président.

Nous avons ce qu'il faut pour relever les défis communs, en unissant nos forces pour faire en sorte que nous continuions à faire progresser nos pays plus rapidement vers le progrès et le succès.

Avant de vous demander de me permettre de porter un toast, permet-



tez-moi de vous remercier une fois de plus, monsieur le président, mon frère, pour les paroles aimables et la générosité dans toute cette histoire de nos relations, et merci pour votre propre contribution au développement de notre continent et les luttes qui ont eu lieu avant cela. La lutte continue comme on dit, il y a de nombreux défis à relever. Je voulais vraiment vous remercier très sincèrement pour votre contribution et sur cette base, nous avons construit une amitié et un partenariat très forts.

Puis-je maintenant vous demander à tous de porter un toast, de vous lever; à l'amitié, à la bonne santé et à la prospérité des deux peuples des deux pays du continent, et à l'avenir radieux auquel nous aspirons tous.

 ${\it Parfait~Wilfried~Douniama}$

CONGO-RWANDA

vous rendre hommage pour votre extraordi-

Paul Kagamé: «Il est grand temps de faire mieux»

Reçu au Parlement congolais, le 11 avril, le président Paul Kagamé a délivré un message dans lequel il a salué l'excellence des relations congolo-rwandaises, prôné l'unité des pays africains et appelé à agir avec urgence pour le bien-être de la population du continent.

« Nous connaissons les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. Et nous connaissons aussi les solutions. Ce qui manque, c'est que nous passions ensemble, de la parole à l'action, avec un sentiment d'urgence ». Cet extrait de l'allocution du chef de l'Etat rwandais devant les parlementaires congolais résume sa vision pour le développement de l'Afrique. Un développement assuré, a-t-il insisté, par le renforcement des modèles de gouvernance à l'échelle des nations, la promotion des communautés régionales et la réalisation de l'intégration continentale.

Au tout début de son propos, le président Kagamé a déclaré considérer sa visite comme une opportunité de renforcer la coopération au profit des citoyens des deux pays. Il a rappelé la vision partagée par Brazzaville et Kigali d'une région stable et prospère. En ce mois d'avril où son pays commémore l'anniversaire du génocide des Tutsis de 1994, le chef de l'Etat rwandais s'est montré sensible à la cérémonie organisée dans la capitale congolaise, le 7

avril, en lien avec ce drame. Il veut que les dures leçons de cette tragédie vécue par les Rwandais servent d'exemple à l'Afrique pour mieux se construire.

Défis sanitaires et sécuritaires

Un autre volet du discours du président rwandais concernait les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. Il a évoqué la crise sanitaire de convid-19 expliquant combien cette pandémie a montré qu'aucun pays ne peut à lui tout seul faire face à une telle calamité. D'où son appel à œuvrer ensemble, à la fois pour améliorer les systèmes de santé nationaux et constituer une chaîne de solidarité à plusieurs. Il a annoncé la mise en place par le Rwanda, le Ghana et le Sénégal d'une usine de vaccins à ARNm, en partenariat avec BioNTech, l'Union africaine et l'Union européenne.

Evoquant les questions sécuritaires du continent, le chef de l'Etat rwandais a salué le rôle joué par le président Denis Sassou N'Guesso dans le cadre de la crise libyenne. Le Rwanda et le Congo a-t-il déclaré, « sont déterminés à dé-

ployer des efforts pour résoudre les situations difficiles en cours, notamment dans la région du Sahel, en Éthiopie et en Somalie ». Sur ce même aspect, il a souligné que plus de 5000 soldats rwandais sont actuellement déployés en Centrafrique et au Soudan du Sud sous mandat des Nations unies, tandis que d'autres éléments combattent au Mozambique aux côtés des forces de la Communauté de développement d'Afrique australe.

L'intégration africaine

Qu'elle concerne les communautés régionales ou le continent, le président Kagamé estime que l'Afrique a les atouts pour assurer la prospérité de sa population. Il a révélé que les ensembles régionaux jouent un rôle essentiel et intègrent les plans de développement du Rwanda.

Dans ce sens, il a estimé que les parlementaires doivent jouer leur partition dans la consolidation des instruments comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Communauté internationale de la région des grands lacs dont le Congo et son pays font partie.

Il a cité l'exemple de la Communauté de l'Afrique de l'est à laquelle vient d'adhérer la République démocratique du Congo comme septième membre, et qui revendique une population de 300 millions d'habitants. « Des communautés économiques régionales fortes sont des éléments essentiels pour une intégration continentale réussie », a poursuivi le chef de l'Etat rwandais.

Comme s'il voulait inscrire cette invite à l'intensification des relations entre son pays et le Congo dans le marbre, le président rwandais a eu cette phrase intense : « Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble, dans un partenariat mutuellement productif et bénéfique, pour les peuples du Congo et du Rwanda ». Des mots que Paul Kagamé a répétés le soir, lors du toast d'Etat qu'il a partagé avec son hôte Denis Sassou N'Guesso.

Gankama N'Siah